



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)

## SYNTHÈSE DE LA 5E ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail joue un rôle majeur dans la vie des individus, dans le fonctionnement des entreprises et dans la société dans son ensemble. Depuis sa création, l'Union européenne accorde énormément d'attention à l'emploi et l'amélioration des conditions de travail constitue l'un de ses principaux objectifs politiques. En vertu de l'article 136 du traité de la Communauté européenne, les États membres doivent contribuer de façon active à la "promotion de l'emploi" et à "l'amélioration des conditions de vie et de travail" "permettant leur égalisation dans le progrès".

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) a mis au point en 1990 une enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) visant à fournir des informations de haute qualité sur les conditions de vie et de travail en Europe. Jusqu'à présent, cinq vagues de l'enquête ont été menées, ce qui a permis d'observer et d'analyser des tendances à long terme.

Cette synthèse présente les principales conclusions de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail qui a été réalisée en 2010 dans 34 pays européens et à laquelle 44 000 travailleurs au total ont participé.

### Contexte politique

En vertu de l'orientation politique de la stratégie Europe 2020 visant une "croissance intelligente, durable et inclusive", il convient d'accorder une attention particulière aux conditions d'emploi et de travail, notamment aux effets de la croissance sur la qualité du travail, l'emploi des travailleurs et les performances des entreprises. Les conclusions de la série d'enquêtes européennes sur les conditions de travail concernent divers aspects de la stratégie Europe 2020, comme les initiatives

"Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois" et "Une Union de l'innovation".

Le travail occupe une place centrale dans de nombreuses politiques et normes européennes de longue date portant sur différents thèmes tels que l'égalité des chances entre hommes et femmes, le vieillissement actif, le temps de travail, l'apprentissage tout au long de la vie, l'organisation du travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la santé et la sécurité, les normes du travail, la lutte contre la discrimination, le stress au travail et la pauvreté des travailleurs. Cette enquête permet d'alimenter les discussions sur le rôle essentiel du travail en relation avec le bien-être à l'échelle de l'individu et de la société.

En apportant des analyses et des informations comparables sur les conditions de travail en Europe, cette enquête peut s'avérer utile pour les intervenants politiques, y compris les employeurs, les syndicats et les pouvoirs publics, et peut servir de support pour les débats sur la qualité du travail et les questions relatives à l'emploi.

## Principales conclusions

- D'après les résultats de l'enquête, les niveaux d'exposition aux risques physiques sur le lieu de travail n'ont pas beaucoup diminué depuis la première enquête menée en 1991.
- Parmi les risques psychosociaux ayant un effet néfaste sur la santé et le bien-être des travailleurs, les risques suivants ont été recensés : les exigences élevées, l'intensification du travail, les exigences d'ordre émotionnel, le manque d'autonomie, les conflits ethniques, le faible lien social et le sentiment d'insécurité relatif au travail et à l'emploi.
- Cette exposition aux risques psychosociaux semble aller de pair avec une exposition aux risques physiques.
- La majorité des travailleurs vivent au sein de ménages dans lesquels les deux membres travaillent à temps plein (40 %) ou dans lesquels l'un d'entre eux travaille à temps partiel et l'autre à temps plein (29 %).
- Seule une faible proportion des travailleurs (17 % des femmes et 14 % des hommes) occupent des professions dans lesquelles il existe une mixité hommes/femmes.
- Les opérateurs et ouvriers d'usine, les artisans et les travailleurs spécialisés, les travailleurs peu qualifiés et les employés de bureau sont soumis à des niveaux d'intensité de travail plus élevés et bénéficient d'un niveau d'autonomie plus faible par rapport aux niveaux moyens.
- Dans les services financiers, de soins et d'éducation, les pratiques innovantes sur le lieu de travail sont plus répandues par rapport à la moyenne.
- La plupart des travailleurs des 27 États membres de l'Union européenne occupent des professions impliquant une part de créativité: 82 % des travailleurs interrogés peuvent résoudre des problèmes imprévus et 75 % d'entre eux peuvent mettre en œuvre leurs propres idées dans le cadre de leur travail.
- 55 % des travailleurs interrogés ont répondu que leurs compétences actuelles correspondaient bien à leurs responsabilités, 13 % d'entre eux ont déclaré qu'ils avaient besoin de davantage de formation et 32 % ont affirmé qu'ils possédaient les compétences requises pour assumer des responsabilités plus élevées.
- 43 % des travailleurs indépendants et 29 % des employés ont exprimé le souhait de diminuer leurs horaires de travail. À l'inverse, 11 % des travailleurs indépendants et 14 % des employés voudraient travailler davantage.
- Le nombre élevé d'heures de travail va de pair avec des niveaux soutenus d'intensité du travail.
- 52 % des travailleurs interrogés ont signalé la présence d'un représentant du personnel sur leur lieu de travail.
- 18 % des travailleurs font état d'un équilibre médiocre entre vie professionnelle et vie privée. Les facteurs favorisant cet équilibre sont, entre autres, le travail à temps partiel, l'absence de longs horaires de travail, des horaires flexibles, un accès rapide à un congé en cas d'urgence et des horaires de travail réguliers.
- 20 % des travailleurs font état d'un mal-être psychologique.

## **Orientations politiques**

- L'évolution dans le temps du statut professionnel et les changements structurels des emplois dans l'économie ont bénéficié d'une attention politique particulière au détriment de la transformation de la nature du travail.
- D'une manière générale, les conditions de travail ont peu changé au cours des vingt dernières années. Cependant, cela occulte les changements à divers niveaux auxquels certaines catégories de travailleurs ont été soumises.
- Les initiatives visant à réduire les inégalités sociales doivent réduire les inégalités sur le lieu de travail.
- Les conditions de travail défavorables ont tendance à affecter de façon disproportionnée certaines catégories de travailleurs. Dès lors, les solutions politiques doivent aborder divers aspects en intégrant certaines pratiques relatives à l'apprentissage tout au long de la vie, au temps de travail, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la santé et à la sécurité, aux revenus et à l'organisation du travail.
- En raison des disparités élevées entre les femmes et les hommes, il est d'autant plus nécessaire d'élaborer des politiques et des analyses fondées sur le sexe en relation avec la vie professionnelle.
- La consultation et la représentation du personnel sont essentielles pour élaborer des politiques efficaces visant à améliorer les conditions de travail.
- Il convient de favoriser les arrangements avantageux pour toutes les parties prenantes : les conditions de travail susceptibles d'être associées à un plus grand bien-être des travailleurs dépendent également d'un niveau élevé de motivation et d'engagement ainsi que d'un emploi durable.
- La réalisation des principaux objectifs des politiques d'emploi actuelles (augmentation du taux d'emploi, allongement de la durée de la vie active, participation accrue des femmes et augmentation de la flexibilité et de la productivité) dépend non seulement des changements des conditions externes du marché du travail mais également de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée par toutes les parties concernées et d'une assistance sociale adéquate.
- Pour favoriser une croissance intelligente, durable et inclusive, il semble fondamental, entre autres, de favoriser des conditions de travail de bonne qualité.

→ [Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail - 2010](#)